



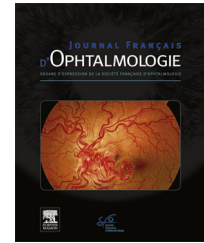
ELSEVIER

Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com



ARTICLE ORIGINAL

Urgences ophtalmologiques dans les centres hospitaliers universitaires français

Emergency eye care in French university hospitals

J.-L. Bourges^{a,b,c,*}

^a Université Paris-Descartes, Sorbonne Paris-Cité, 15, rue de l'école de médecine, 75006 Paris, France

^b Service d'ophtalmologie, ophtalmopole, hôpital Hôtel-Dieu-Cochin, hôpitaux universitaires Paris-Centre, AP-HP, 1, place du parvis Notre-Dame, 75004 Paris, France

^c Inserm UMRS 1138, équipe 17, centre de recherche des Cordeliers, 15, rue de l'école de médecine, 75006 Paris, France

Reçu le 28 juin 2017 ; accepté le 2 octobre 2017

MOTS CLÉS

Yeux ;
Urgence ;
Structure d'urgence ;
Soin non programmé ;
CHU ;
Garde ;
Astreinte ;
Permanence des soins

Résumé

Introduction. – La demande de soin non programmée en ophtalmologie (DSNPO) est en constante progression dans les établissements de soin. Elle est prise en charge aux $\frac{3}{4}$ par les établissements publics. Nous avons cherché à préciser le volume, la répartition et la base de l'organisation de permanence de soin face aux DSNPO dans les centres hospitaliers universitaires (CHU) français.

Matériel et méthodes. – Un questionnaire court a été adressé ponctuellement aux 32 CHU du territoire français métropolitain et d'outre-mer. Il interrogeait sur l'existence de structure d'urgence spécialisée, de garde ou d'astreinte d'ophtalmologie en horaire de permanence de soin. Il recensait de nombre de DSNPO prises en charge en 2016.

Résultat. – Les 32 CHU ont intégralement répondu au questionnaire. On dénombrait un total de 398650 DSNPO prises en charge en CHU français en 2016, dont 70 % étaient dotés d'une structure d'urgence dédiée à l'ophtalmologie et 47 % d'une garde d'ophtalmologie ($n = 15/32$). Tous sauf un étaient dotés d'astreinte spécialisée. Hors Paris, la moyenne annuelle des DSNPO était de 9000 passages par an (min = 500 ; max = 32 250).

Conclusion. – Les 32 CHU français participent activement à la prise en charge des DSNPO avec des organisations et des volumes très hétérogènes sur le territoire. La moitié dispose d'une garde d'ophtalmologie.

© 2018 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

* Correspondance.

Adresse e-mail : jean-louis.bourges@aphp.fr

<https://doi.org/10.1016/j.jfo.2017.10.004>

0181-5512/© 2018 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

KEYWORDS

Eye;
Emergency;
Eye care center;
University hospital;
Duty;
On call;
Continuity of care

Summary

Introduction. — The patient's request for urgent care in ophthalmology (PRUCO) at health care centers is constantly growing. In France, university hospitals are managing 75% of these cases. We sought to quantify PRUCO referred to French university hospital emergency units as well as to approach the structure and the territorial distribution of emergency eye care provided by French university hospitals.

Methods. — We conducted a quick cross-sectional survey sent to the 32 metropolitan and overseas French university hospitals. It inquired for each hospital whether emergency eye care units were available, whether ophthalmologists were on duty or on call overnight and how many PRUCO were managed in 2016.

Results. — The 32 university hospitals completed the survey. A total of 398650 PRUCO were managed in French university hospitals in 2016. The emergency unit was exclusively dedicated to eye care for 70% of the hospitals, with 47% (15/32) of them employing an ophthalmologist on duty overnight. Every hospital but one had at least one ophthalmologist on call. The city of Paris set aside, university hospitals took care of an annual mean of 9000 PRUCO (min = 500; max = 32,250).

Conclusion. — The 32 French university hospitals are actively responding to patient's requests for urgent care in ophthalmology with very heterogeneous patient volumes and organizational systems. Half of them employ ophthalmologists on duty.

© 2018 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Introduction

Le dernier rapport de la direction de la recherche, direction des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) recensait 19,7 millions/an de passages aux urgences en France, auprès des 723 structures d'urgences, situées dans 643 établissements de santé [1]. D'après l'enquête annuelle de la DREES, les demandes de soin non programmées (DSNP) représentent entre 1% et 3% des urgences totales en France [2]. On observe une proportion similaire chez nos voisins britanniques [3,4]. Il y est mentionné que trois quarts des structures d'urgence (SU) relèvent du secteur public. Les établissements de santé observent une augmentation des passages en SU de 3 à 5%/an [1], tous motifs confondus. Cela se vérifie aussi en ophtalmologie. L'évolution des passages est en hausse constante quasi-linéaire d'environ 4% par an depuis 1996 [5]. Elle se vérifie aussi hors de nos frontières françaises [3]. À Londres, les urgences ophtalmologiques n'ont cessées de croître depuis 10 ans, avec notamment un doublement des urgences post-traumatiques [6].

Parmi ces urgences, combien y a-t-il de demande de soin non programmé en ophtalmologie dans les centres hospitaliers régionaux et/ou universitaires (CHR/U) français dans une année ?

Afin de tenter un recensement des DSNP de l'année 2016, nous avons réalisé une enquête déclarative instantanée en adressant un questionnaire court à l'intégralité des CHU français.

Matériel et méthode

Nous avons mené une enquête ponctuelle déclarative en 2017 auprès des services ophtalmologiques des 32 CHR/U de France et des départements et territoires d'outre-mer (DROM). Pour cela, nous avons adressé un questionnaire

très court à chacun des responsables de service ophtalmologiques par courriel le 9 février 2017. Le questionnaire à réponses courtes était le suivant :

- votre service possède-t-il une structure (formelle ou informelle) d'accueil d'urgence en ophtalmologie : oui/non ;
- dans votre hôpital, y a-t-il une structure spécialisée dédiée aux urgences ophtalmologiques : oui/non ;
- dans votre hôpital, y a-t-il une structure non spécialisée accueillant les urgences ophtalmologiques (urgences générales « porte » + aval ophtalmologique immédiat organisé) : oui/non ;
- quel est le nombre annuel de patients d'ophtalmologie que cette structure prend en charge (nombres de demandes de soin non programmées d'ophtalmologie du CHU) : [patients/an] ;
- votre service est-il doté d'une astreinte d'ophtalmologie : oui/non ;
- votre service est-il doté d'une garde d'ophtalmologie : oui/non français en 2017.

Une relance courrielle mensuelle et une relance téléphonique après deux relances courrielles étaient prévues, ciblée sur les seuls destinataires n'ayant pas encore répondu.

Les réponses ont été colligées et le nombre de passages déclarés a été comptabilisé, arrondi à un multiple de 250. De par sa singularité territoriale et universitaire, pour la ville de Paris intra-muros, les DSNPO des trois structures d'urgence spécialisées en ophtalmologies ont été cumulées, car elles peuvent être toutes les trois considérées comme universitaires.

Résultats

L'intégralité des 32 CHR/U de France métropolitaine et Outre-mer ont répondu via leurs chefs de service

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/8793495>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/8793495>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)